



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 4 AVRIL 2023**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-247600505-20230404-B002-2023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/04/2023

Publication : 11/04/2023

L'An deux mille vingt-trois, le quatre du mois d'avril à dix-huit heures, les membres du Bureau Communautaire de la Communauté de Communes Campagne de Caux convoqués, se sont réunis au sein de la salle de réunions de la Communauté de Communes Campagne de Caux sous la présidence de Serge GIRARD. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis aux membres du Bureau le mercredi 29 mars 2023.

Etaient présents : GIRARD Serge, Président, MOIZAN Gérard, 3^{ème} Vice-Président, GEULIN Isabelle, 4^{ème} Vice-Présidente, NIEPCERON Hervé, 5^{ème} Vice-Président, FLEURY David, 6^{ème} Vice-Président, BRULIN Corinne, 7^{ème} Vice-Présidente, VANDERMEERSCH Aldric, 8^{ème} Vice-Président, JEZEQUEL David, 9^{ème} Vice-Président, ROSE Marc, 1^{er} membre du bureau, SOLINAS Christian, 2^{ème} membre du bureau, PAUMELLE René, 3^{ème} membre du bureau, VANIER Pascaline, 4^{ème} membre du bureau

Excusés : CARLIERE Frédéric, 1^{er} Vice-Président, DUBOCAGE Kévin, 2^{ème} Vice-Président

Assistaient également à la réunion : Mme MIUS Sandrine, Directrice Générale des Services, Mme ESTIVAL Audrey, Directrice Générale Adjointe Pôle Cadre de Vie

Nombre de Membres en exercice	14
Nombre de présents	12
Quorum	8
Nombre de votants	12

Délibération n° B002/2023

OBJET : REMPLACEMENT DES ECLAIRAGES EXTERIEURS DE LA GENDARMERIE DE GODERVILLE PAR L'ENTREPRISE RESEAUX ENVIRONNEMENT

OBJET : REMPLACEMENT DES ECLAIRAGES EXTERIEURS DE LA GENDARMERIE DE GODERVILLE PAR L'ENTREPRISE RESEAUX ENVIRONNEMENT

Exposé des motifs valant note explicative de synthèse au sens de l'article L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les Statuts de la Communauté de Communes Campagne de Caux ;

Considérant qu'afin de répondre aux obligations sécuritaires des sites militaires d'une manière générale et plus précisément sur la gendarmerie de GODERVILLE dans ce cas présent, l'ensemble des éclairages extérieurs du site doivent être remplacés ;

Considérant que seule la moitié des 13 lanternes existantes fonctionnent à ce jour et que par conséquent, de nombreuses zones d'ombres ou non éclairées existent ;

Considérant que les mâts existants sont fortement rouillés, certains couvercles de trappes de raccordement électriques étant inexistantes et laissant apparaître les fils électriques ;

Pour ce faire, l'entreprise Réseaux Environnement nous a remis un devis d'un montant de 22 019,11€ TTC comprenant la dépose totale des mâts et lanternes existantes, la fourniture et pose de nouveaux mâts de 5 mètres de hauteur équipés de lanterne 27W à Leds (moins consommateur d'énergie) le tout de couleur gris et la pose d'une nouvelle enseigne « gendarmerie » sur mât existant y compris le raccordement. Une commande à l'entreprise permettrait une date d'intervention avant l'été.

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, décide :

A l'unanimité

- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer le bon de commande et devis de l'entreprise RESEAUX ENVIRONNEMENT d'un montant de 22 019,11€ TTC ;
- **D'APPROUVER ET D'INSCRIRE** cette dépense au budget 2023.

Serge GIRARD,
Président de la Communauté de
Communes Campagne de Caux

Communauté de Communes
Campagne de Caux
52 Impasse du Lin
76110 GODERVILLE

